

INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Etablissement privé d'enseignement supérieur

21, rue du Cherche-Midi

75 006 Paris

Tél. : 01 42 22 00 26 / iuspx@iuspx.fr

Photo
d'identité

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 – 2025

Étudiant

Nom Prénom

Né(e) le à Nationalité

Adresse pendant les études.....

.....Téléphone.....

Courriel :

Parents

Nom Prénoms

Adresse

..... Téléphone.....

Profession : Père.....Mère

Courriel :

ÉTUDES ANTERIEURES

Terminale

Série latin... grec... MentionAnnée.....

Langues : 1^{ère}2^{ème}.....

École ou lycée..... Académie.....

Études Supérieures

Date d'entrée Université

DisciplineDiplôme(s) obtenu(s).....

.....

L'IUSPX recueille vos informations personnelles dans le but de vous écrire, de vous inscrire, de vous envoyer des documents (lettres aux bienfaiteurs, invitations etc.). Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier à l'adresse de l'IUSPX.

INSCRIPTION A L'INSTITUT SAINT-PIE X

Niveau : licence 1 licence 2 licence 3

Discipline : PHILOSOPHIE (Formation intégrée non validée par un diplôme d'Etat)

HISTOIRE Parcours SCIENCES POLITIQUES PARCOURS PHILOSOPHIE

Parcours GEOGRAPHIE PARCOURS HISTOIRE DE L'ART

HUMANITES Parcours LETTRES CLASSIQUES PARCOURS LETTRES, CULTURE ET PATRIMOINE

Niveau en GREC BACCALAUREAT DEBUTANT

FORMATION DES MAÎTRES

La Formation des Maîtres à l'Institut Saint-Pie X est une formation intégrée : l'inscription en Licence est obligatoire (licence préparée à l'Institut ou dans un autre établissement).

Je souhaite suivre la Formation des Maîtres

Motivations personnelles :

.....

Documents à fournir lors de l'inscription

Pour toute inscription de licence

- 2 photos d'identité
- 4 timbres
- un chèque de 325 € pour les frais d'inscription (non remboursables)
- Pas de frais d'inscription pour les étudiants qui ne suivront que la Formation des Maîtres

Pour une première inscription, ajouter la photocopie

- du relevé des notes du baccalauréat (dès que possible)
- des carte d'identité et carte vitale de l'étudiant(e)
- du livret scolaire de Première et de Terminale
- un chèque du tiers de la scolarité
- Attestation de la participation à la JDC (ou avis d'exemption ou convocation)
- Attestation de contribution à la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
- Attestation d'assurance ou responsabilité civile

Montant annuel de la scolarité (*payable par mois ou par trimestre*)

- Scolarité universitaire (**LICENCE 1, 2 OU 3**) : pour les boursiers 3.100 €
- Scolarité universitaire (**LICENCE 1, 2 OU 3**) : pour les non-boursiers 3.350 €
- Scolarité universitaire (double licence) : 4.900 €
- Licence Humanités, parcours Lettres, Culture et Patrimoine : 3.900 €
- Licence Histoire, parcours Sciences Politiques : 3.900 €
- Scolarité universitaire + Formation des Maîtres : 3.900 €
- Formation des Maîtres seule : 840 €

Pour une première inscription, le tiers de l'année doit être réglé à l'inscription.

Je soussigné(e) * m'engage à ce que le montant de la scolarité** soit acquitté dans son intégralité durant l'année universitaire en cours pour prétendre à la validation du diplôme préparé auprès du Rectorat de Paris.

Fait à..... le.....

Signature de l'étudiant(e) :

Signature des parents :

* nom du responsable légal

** pour les licences 1, 2, 3